

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 11-03-2025

ESAT du Territoire de Belfort et DAJ Dispositif d'Accueil de Jour

Madame Virginie HAMMER préside la séance.

La présidente du CVS souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence.

Madame Laurence PELTIER et Mme Aurélie ROMAGNY, salariées du Pôle Accompagnement participent à la rencontre en tant qu'invitées

Elections du CVS

Les membres du CVS sont élus pour 3 ans.

La fin de leur mandat approche.

Nous devons organiser des élections cette année.



- Les élections vont se dérouler en deux temps :
 - Jeudi 10 avril : élection de tous les représentants
 - Mardi 13 mai : élection du président et du vice-président
- Pour bien préparer les élections,
 - Il y a des temps d'information auprès de l'ensemble des personnes accueillies
 - Il y a ensuite des temps d'information pour les personnes qui ont envie d'être candidat
 - Il y a enfin un accompagnement des candidats pour faire campagne
- Pour les nouveaux élus du CVS,
 - Il y aura une formation
 - Il y aura aussi l'accompagnement au quotidien des professionnels du Pôle Accompagnement

Il y aura une autre élection à l'automne pour le CQVT.

Le CQVT, c'est le Comité Qualité de Vie au Travail.

Le CQVT parle d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Il faudra élire 3 représentants : 1 pour l'ESAT Belfort, 1 pour l'ESAT Meltière et 1 pour l'ESAT Cravanche.

Modification du règlement du CVS

Nous proposons 2 changements dans le règlement de fonctionnement du CVS

- 1^{er} changement : Faire évoluer le nombre d'élus représentant les personnes accueillies
 - > Nous proposons 1 représentant en plus pour le site de Cravanche
 - > Nous proposons 1 représentant en plus pour le secteur condi-montage

La règle pour définir le nombre de représentants est la suivante :

- « Le nombre de représentants des personnes accueillies dépend des effectifs :
 - De 1 à 45 personnes accueillies – 1 représentant titulaire
 - De 46 à 90 personnes accueillies – 2 représentants titulaires
 - Plus de 91 personnes accueillies – 3 représentants titulaires

Collèges	Titulaires	Suppléants
Collège des Personnes accueillies	14 membres	14 membres
• Esat Belfort – Façonnage papier	3	3
• Esat Belfort – Condi-Montage-Prestations	3	3
• Esat Meltière – Ateliers Meltière 1 (ST1/ST2/ST3)	2	2
• Esat Meltière – Ateliers Meltière 2 (Ferrage / Esp Verts)	2	2
• Esat Cravanche	2	2
• DAJ	2	2

- 2^{ème} changement : Faire évoluer le « découpage par atelier », avec un regroupement par « grands ateliers »

Pourquoi regrouper les ateliers ?

- Il y a parfois des difficultés pour avoir des élus sur tous les ateliers.
- En élargissant, il y aura toujours quelqu'un pour remonter les questions, et pour informer en fin de CVS
- Cela permet de travailler en collectif et de renforcer le rôle des élus, en développant l'entraide.

Les participants donnent leur avis :

- Ce serait mieux
- Ce serait bien qu'il y ait plusieurs secteurs réunis
- C'est parfois compliqué d'être seul dans sa mission d'élu
- Ce sera mieux en cas d'arrêt maladie du titulaire de l'atelier
- Cela se faisait déjà parfois

Les participants votent :

- Personne n'est contre
- Une personne ne sait pas et s'abstient.
- Tous les autres participants sont d'accord.

Le nouveau règlement du CVS est validé à la majorité.

Le nouveau règlement entre en vigueur pour les prochaines élections du mois d'avril.

Calendrier des CVS 2025



A inscrire dans vos agendas ! Dates des CVS 2025

- Mardi 1er Juillet 2025 à 14h
- Mardi 4 Novembre 2025 à 14h

Si vous êtes absent,
pensez à prévenir votre
suppléant.

Votre suppléant
participera au CVS à
votre place.

Dates des commissions de site CVS 2025

ESAT BELFORT	ESAT MELTIERE	ESAT CRAVANCHE	DAJ
2 juin 2025 – 14h	10 juin 2025 - 10h	20 juin 2025 – 10h	21 mai 2025 – 9h30
6 octobre 2025 – 14h	30 sept 2025 – 10h	10 octobre – 10h	8 oct 2025 – 9h30

Rapport d'activité du CVS

La loi dit

« Chaque année, le CVS réalise le bilan de son activité lors du 1^{er} CVS de l'année suivante (nombre de réunions, nombre de participants...) »

Pour la 1^{ère} année, la Directrice propose un rapport d'activité du CVS.

L'année prochaine, le ou la Présidente du CVS fera le rapport d'activité, avec l'appui des autres membres et des professionnels d'accompagnement.

Les élus pourront s'appuyer sur le modèle du bilan 2024. Les élus pourront ajouter des choses et proposer des améliorations.

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU CVS



En 2024, il y a eu

- 3 CVS du Secteur
le 19 mars, le 2 juillet et le 19 novembre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour l'ESAT Belfort :
le 19 janvier, le 13 mai et le 9 septembre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour l'ESAT Meltière
le 12 février, le 4 juin et le 15 octobre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour l'ESAT Cravanche
le 22 février, le 28 mai et le 10 octobre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour le DAJ
le 7 février, le 3 juin et le 14 octobre

Nous avons respecté le règlement intérieur.
Nous avons organisé toutes les réunions prévues.



En 2024, il y a eu des changements parmi les représentants des personnes accueillies. Parce qu'il y a eu des départs. Par exemple, des démissions du CVS, des mutations ou des démissions de l'ESAT.

En 2024, il y a eu 18 représentants titulaires au CVS.



représentants
titulaires des
personnes
accompagnées



représentants
titulaires des
familles ou
mandataires



représentants
titulaires de
l'Adapei



représentants
titulaires des
salariés

En 2024, il y a eu des absences régulières des représentants des personnes accompagnées. Parfois, les suppléants sont venus.



En 2024, il y a eu des changements pour que le CVS fonctionne mieux :
Nous avons renforcé l'accompagnement des élus

Il y a eu une journée de formation en juin 2024

Hervé MATHEY et Laurence PELTIER ont accompagné les élus dans leurs missions, selon les besoins.

Pour préparer le CVS

Pour recueillir les questions

Pour rendre compte des échanges du CVS aux autres travailleurs.

Tous les élus se réunissent avant le CVS pour préparer la réunion.

Deux élus participent à la préparation de l'ordre du jour avec la directrice.

Les compte-rendu sont disponibles à plusieurs endroits

Dans les classeurs CVS

Dans les espaces ressources

Dans le livret d'accueil numérique.



En 2024, nous avons parlé de nombreux sujets au CVS. Par exemple :

- Du plan de transformation des ESAT : mise en place des délégués des travailleurs, évolution du CQVT, création du livret d'accueil numérique, des nouvelles règles des congés payés
- Des nouveaux droits des travailleurs d'ESAT : mutuelle / transport ...
- Des outils pour développer les compétences des travailleurs d'ESAT : la formation, la RSFP
- De la nouvelle organisation du DAJ, des tournées, de l'activité économique de l'ESAT, des portes ouvertes
- Des nouvelles activités : éducation à la vie affective et sexuelle, Sport-Santé
- De la vie des établissements : fête d'été, fête d'hiver, congés
- De la satisfaction des usagers : évaluation HAS, enquête restauration



En 2024, les personnes accompagnées ont posé beaucoup de questions



Commissions
de site CVS

60 questions

CVS
du Secteur

31 questions

CQVT

42 questions

Commission
Restauration

2 questions

Parfois, les personnes ont posé plusieurs fois la même question.

La directrice questionne les élus : Souhaitez-vous avoir d'autres informations dans le rapport d'activité du CVS ?

Les élus n'ont pas de remarque particulière.
Les élus valident le rapport d'activité du CVS.

Résultats de l'enquête de satisfaction auprès des élus du CVS

Nous avons réalisé une enquête de satisfaction auprès de tous les membres, titulaires et suppléants du CVS.

- Pour évaluer ce qui marche bien au CVS
- Pour évaluer ce qui ne marche pas bien au CVS
- Pour réfléchir à ce que nous pouvons améliorer



Au total, 21 personnes (sur 29) ont répondu à l'enquête de satisfaction

- 18 personnes accompagnées
- 2 représentants des familles et mandataires
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire

Certaines personnes ont eu des difficultés dans la compréhension des questions et donc dans les réponses à apporter.

La directrice présente et commente les résultats en séance.



ENQUETE DE SATISFACTION CVS - RESULTATS

1^{ère} partie du questionnaire : La préparation du CVS

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Plutôt d'accord	Parfaitement d'accord	Non concerné	Satisfaction globale
LA PREPARATION DU CVS						
* Vous pouvez participer à la préparation de l'ordre du jour du CVS.	4	5	4	7	1	54%
* Vous êtes accompagné pour préparer le CVS.	2	4	5	8	2	63%
* Les personnes que vous représentez vous posent des questions avant le CVS. Vous êtes le porte-parole des questions de vos collègues.	3	1	6	9	2	65%

Satisfaction globale « Préparation du CVS » : 61%



Pour la préparation de l'ordre du jour du CVS, il y a un niveau de satisfaction générale correct. Il y a des axes d'amélioration

La directrice questionne les participants.

Comment se passe la préparation de l'ordre des commissions de site et du CVS ? Êtes-vous accompagnés ?

Les situations sont différentes selon les sites et les ateliers, l'accompagnement est différent selon l'autonomie de chacun et selon les besoins exprimés par chacun

- « Je passe auprès de mes collègues »
- « Nous avons une boîte à questions pour recueillir les questions »
- « Certaines personnes viennent me voir »
- « Je vais voir toutes les personnes une à une »
- « Il y a des temps collectifs pour échanger sur les questions à poser »

Comment recueillir les questions des familles et mandataires ?

Les représentants des familles confirment avoir peu de contact avec les familles. L'ESAT et le DAJ accueillent des adultes, les familles sont souvent peu présentes. L'ESAT et le DAJ n'ont pas toujours de lien avec les familles.

Les personnes accompagnées ne veulent pas toutes associer leur famille à la vie de l'ESAT ou du DAJ.

2ème partie du questionnaire : Les informations et les échanges pendant le CVS

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Plutôt d'accord	Parfaitement d'accord	Non concerné	Satisfaction globale	
	☹️	😞	🙂	😊			
INFORMATIONS ET ECHANGES PENDANT LE CVS							
* Le CVS parle de sujets importants et intéressants.	2	2	4	13	0	😊	78%
* Les informations sont claires et accessibles.	2	4	7	8	0	🙂	67%
* Vous pouvez prendre la parole pendant les CVS et donner votre avis.	2	0	5	14	0	😊	83%
* Vous pouvez poser vos questions pendant le CVS.	1	0	5	15	0	😊	87%
* Vous avez des réponses aux questions que vous posez.	1	0	6	14	0	😊	86%
* Vos idées sont prises en compte par la direction.	1	2	10	7	1	🙂	68%
* Si vos propositions sont refusées, la direction vous explique pourquoi elle refuse.	1	1	6	12	1	😊	78%

Satisfaction globale « Infos et échanges pendant le CVS » : 78%



13

Globalement, il y a un très bon niveau de satisfaction générale concernant le déroulé des réunions du CVS.

Il y a un axe d'amélioration permanent : la clarté et l'accessibilité des informations, au CVS et aux commissions de site.

Certaines participants regrettent que toutes les idées des personnes accompagnées ne soient pas validées.

Il y a eu 2 réponses « non concerné » de la part d'un représentant de l'Adapei. La directrice rappelle que tous les représentants, y compris les familles, les salariés et les représentants de l'Adapei, peuvent émettre des idées et poser des questions au CVS.

3ème partie du questionnaire : L'après CVS

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Plutôt d'accord	Parfaitement d'accord	Non concerné	Satisfaction globale	
	☹️	😞	🙂	😊			
L'APRES-CVS							
* Vous avez un compte-rendu des échanges après la réunion du CVS.	0	1	5	15	0	😊	89%
* Le compte-rendu est clair et accessible.	3	4	5	9	0	🙂	62%
* Vous transmettez les informations importantes aux personnes que vous représentez après la réunion du CVS.	4	2	3	10	2	🙂	63%
* Tout le monde a accès au compte-rendu des réunions.	1	1	4	13	2	😊	80%

Satisfaction globale « L'après-CVS » : 74%



Globalement, il y a un bon niveau de satisfaction concernant l'après-CVS.

Il y a aussi des axes d'amélioration :

- Nous devons travailler la clarté et l'accessibilité des compte-rendu du CVS et des commissions de site
- Nous devons nous assurer que tous les élus se font le relais des informations auprès de l'ensemble des personnes qu'ils représentent. Cela fait partie de leurs missions et de leur responsabilité.
- Nous devons veiller à accompagner chacun selon ses besoins
- Nous devons mettre en place des temps dédiés au partage des informations dans les ateliers.

La directrice rappelle que le compte-rendu est accessible facilement pour chacun :

- Le compte rendu est disponible dans les espaces ressources
- Le compte-rendu est accessible via l'espace documentation du livret d'accueil numérique

Les idées et les propositions formulées :



- Partager plus rapidement les compte-rendu avec les collègues, sans attendre la préparation du prochain CVS pour le site de Cravanche.
- Être informé plus rapidement des dates des réunions (CVS, commissions de site, CVQT) pour mieux s'organiser et prévoir le remplacement du poste.

Cette remarque nous surprend.

Les dates de réunions sont communiquées en début de chaque année.

Les dates sont affichées dans les espaces ressources.

Les dates sont rappelées à chaque réunion.

Les dates sont notées dans les compte-rendu.

Il est proposé d'inscrire les dates dans le classeur CVS.

- Prévoir du café et du thé pendant les réunions
- Renforcer la participation des personnes. Permettre à des personnes accompagnées de présenter des sujets de l'ordre du jour (actualités des ateliers par exemple)
- Renforcer l'accès à l'information. Accompagner les personnes à rechercher les informations. Systématiser les temps d'information en atelier.
- Inviter des personnes à participer aux réunions de CVS pour susciter l'envie de se présenter aux élections.

Adapei : nouvelle organisation, nouveau visuel

Il y a eu des changements à l'Adapei.

Il y a désormais deux structures différentes, avec 2 nouveaux logos, avec des couleurs différentes.

- Pour mieux défendre les droits des personnes en situation de handicap
C'est l'Adapei du Territoire de Belfort Militance qui porte cette mission.
Voilà son logo.



- Pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap dans les établissements comme l'ESAT et le DAJ
C'est l'Adapei du Territoire de Belfort Gestion qui porte cette mission.
Voilà son logo.



Ces deux structures travaillent ensemble et représentent toujours l'Adapei du Territoire de Belfort.

Les 2 structures portent les mêmes valeurs et défendent les personnes en situation de handicap.

Il y a aussi du changement pour l'ESAT et pour le DAJ

- On a décidé d'abandonner le logo du Secteur et du DAJ
On utilise le même logo que l'Adapei du Territoire de Belfort.



- On peut utiliser des pictogrammes pour l'ESAT, pour le DAJ et pour le Secteur
Ces pictogrammes ont les mêmes couleurs que le logo de l'Adapei.



- On garde le logo de l'ESAT uniquement pour les clients



Bilan de l'activité 2024

Nous avons prévu de vous présenter un bilan de l'activité 2024, mais la réunion est trop longue, nous n'avons pas le temps de le présenter.

Nous proposons de présenter le bilan de l'activité 2024 lors du prochain CVS.

Plan de formation des travailleurs de l'ESAT

Aurélie ROMAGNY présente le bilan de l'année 2024 et le nouveau plan de formation 2025.

Bilan de l'année 2024

182 personnes ont fait une formation.
Cela représente **3 361** heures de formation.
C'est beaucoup plus qu'en 2023.



83 personnes ont fait plusieurs formations.
Au total, il y a eu **309** départs en formation en 2024

Pour organiser les formations, l'ESAT a dépensé 61 000 €
auprès des organismes de formation.



22

Plan de formation pour l'année 2025

Il y a plein de formations différentes.
Il y a des formations animées par des formateurs extérieurs à l'ESAT.
Il y a des formations importantes qui ont déjà été proposées en 2024.
Par exemple :



Il y aura de nouveaux formateurs et de nouvelles formations



La pair aideance



L'autodétermination

23

Il y a aussi des formations animées par des professionnels de l'ESAT.
Par exemple



Transpalette manuel et électrique



Couverture de livres



Conduite de chariot élévateur



Vie intime, affective et sexuelle

Pour rappel, vous pouvez consulter le plan de formation

- Dans les espaces ressources
- Dans l'espace Documentation du livret d'accueil numérique



Plan de formation 2025

1/ Être élu dans les instances de l'ESAT

- Être accompagné dans mon rôle d'élu CVS
- Être accompagné dans mon rôle d'élu CQVT
- Être accompagné dans mon rôle de délégué des travailleurs



2/ Être acteur de mon projet

- Travailler sur mon projet à l'ESAT
- Préparer mon projet de sortie vers le milieu ordinaire
- Faire mes choix, exprimer mes besoins et mes envies, décider pour moi-même
- Connaître mes droits à l'ESAT



3/ Acquérir des compétences professionnelles

- Adopter une posture adaptée face aux clients
- Connaître les règles d'hygiène alimentaire
- Maîtriser les techniques d'entretien des locaux
- Entretien des machines avec lesquelles je travaille
- Monter un échafaudage en toute sécurité
- Reconnaître les végétaux



4/ Être pair aidant

- Transmettre une de mes expériences vécues
- Partager un de mes savoirs avec un collègue de travail



5/ Développer mon savoir-être

- Développer mon intelligence relationnelle
- Avoir davantage confiance en moi
- Rester maître de moi-même
- Bien communiquer avec mes collègues de travail
- Apprendre à mieux gérer mes émotions



6/ Être plus autonome

- Utiliser mon compte CPF
- Utiliser Digiposte
- Gérer mes papiers administratifs
- Utiliser mon ordinateur
- Naviguer sur internet et les réseaux sociaux tout en comprenant les dangers
- Utiliser mon espace santé
- Adopter une bonne hygiène de vie
- Gérer mes relations et ma vie affective



7/ Faire de la manutention

- Utiliser un transpalette manuel et haute levée
- Utiliser un transpalette électrique
- Conduire un chariot élévateur



Si vous avez des questions, posez-les à votre moniteur d'atelier ou à Aurélie Romagny,

A propos du CPF

Le CPF, c'est le compte personnel de Formation.

En 2024, il y a eu une importante campagne d'information et d'accompagnement à l'ouverture ou à la mobilisation du CPF.

Toutes les formations ne sont pas éligibles au CPF.

Les travailleurs peuvent utiliser leur CPF pour

- Passer le CACES
- Financer leur permis de conduire
- Faire un bilan de compétences.

Nouvelle formation autour de l'évolution du monde du handicap

L'ESAT proposera aussi une formation destinée aux personnes accueillies et aux familles et administrateurs.

La formation s'appelle : « L'accompagnement des personnes : qu'est-ce que cela change pour vous ? »

La formation aura lieu les 6 et 7 novembre 2025

Nous proposerons aux élus CVS, CQVT et délégués des travailleurs de participer.

Nous devons aussi proposer à des administrateurs et des familles.

Le Président de l'Adapei relaie l'information aux administrateurs.

EI (événements indésirables), plaintes et réclamations : bilan 2024

Nous n'avons pas abordé ce sujet par manque de temps.
Nous en parlerons une autre fois.

Calendrier définitif des congés 2025

Pont de l'ascension

Vendredi 30 mai

Soit 1 jour de CP



Congés d'été

Du samedi 2 août
Au dimanche 24 août
Reprise le lundi 25 août
Soit 14 jours de CP



Congés d'hiver

Du mercredi 24 décembre
au dimanche 4 janvier 2026
Reprise le lundi 5 janvier
Soit 6 jours de CP



Jours offerts

Jeudi 2 janvier
Vendredi 3 janvier
Vendredi 24 janv après-midi
Mardi 17 juin après-midi
Mardi 25 nov. après-midi
Soit 3.5 jours offerts
en 2025

Certaines équipes de l'ESAT assurent des permanences pendant les périodes de fermeture. Par exemple :

- Les équipes espaces verts travaillent tout l'été
- L'équipe d'entretien des locaux de la MDPH travaille toute l'année

Les tarifs de la mutuelle en 2025

Tous les adhérents ont reçu les nouveaux tarifs en début d'année par courrier.

	2024	2025	Commentaires
Mutuelle	6.90 € / mois	7.21 € / mois	Mutuelle obligatoire après confirmation de la période d'essai.
Participation de l'ESAT	15% de la cotisation mutuelle	15% de la cotisation mutuelle	

Le coût de la mutuelle, pour une personne seule, a augmenté.

Depuis le 1^{er} janvier, la mutuelle coûte 48.07€ par mois.

A ce jour, l'ESAT prend en charge la mutuelle à hauteur de 15%.
Nous attendons toujours le décret pour prendre en charge la mutuelle à 50%.

Portes ouvertes à l'ESAT en mai 2025

L'ESAT participera aux portes ouvertes nationales des ESAT et des EA.

- Pour mieux faire connaître ses activités aux entreprises
- Pour développer des partenariats et trouver de l'activité
- Pour faire changer le regard sur le handicap
- Pour valoriser les compétences des travailleurs de l'ESAT

Ce sera également l'occasion d'inviter les partenaires du Duoday.

Les portes ouvertes ne sont pas destinées aux familles.

Il y aura deux journées importantes :

- le mardi 20 mai à Belfort
- le mercredi 21 mai à Meltière (en partenariat avec Cravanche)



Sur les machines à café, est-il possible de mettre des pictogrammes (plus de facilité pour les personnes qui ne savent pas lire) ?



La question vient du DAJ.

Les machines ne nous appartiennent pas. Elles sont en location.

Le projet est réalisable.

Ce sont les équipes du DAJ qui se chargeront de mettre des pictogrammes sur les machines de tous les sites.

Pourrait-on changer de prestataire pour le repas de midi ?



Nous avons changé de prestataire restauration en 2022.

Nous travaillons avec les cuisines d'Uzel.

Nous avons fait une enquête restauration au printemps 2024.

Le taux de satisfaction est correct.

Et nous ne pourrions pas satisfaire tout le monde.

Pour rappel, il y aura bientôt un groupe de travail pour réfléchir à l'obligation ou non de la prise des repas à la restauration collective.

**A-t-on droit à des jours pour enfant maladie ?
Si oui, combien de jours par an ?**



Oui. Les travailleurs d'ESAT ont droit à des jours d'absences pour enfant malade, selon les règles du code du travail.

L'absence est autorisée mais non rémunérée.

Le travailleur peut bénéficier d'une absence autorisée non rémunérée pour s'occuper d'un enfant malade ou accidenté, âgé de moins de 16 ans, dont il assume la charge.

La durée du congé est de :

- 3 jours par an en général
- 5 jours par an si l'enfant concerné a moins d'un an ou si le travailleur assume la charge d'au moins 3 enfants de moins de 16 ans.

Le travailleur doit présenter un certificat médical attestant de l'état de santé de l'enfant et de la nécessité de la présence du père ou de la mère.

Pourrait-on avoir des cartes cadeaux à la place de chèques vacances ?



Pour l'instant, nous n'envisageons pas de remplacer les chèques vacances par des cartes cadeaux.

Nous sommes surpris car personne n'a posé la question pour **savoir s'il y aura des chèques vacances.**

Nous avons décidé de distribuer des chèques vacances au regard des résultats de l'année 2024.

Les travailleurs auront au maxi 100 €, soit 10 chèques vacances.

L'attribution se fait toujours sur les mêmes principes, en fonction de la présence des personnes au cours de l'année.

Les règles d'attribution sont disponibles en annexe.

Sur le livret d'accueil, il n'y a que les menus « normaux ». Serait-il possible d'avoir les menus sans porc et sans viande ?



Il n'est pas possible de mettre à disposition les menus spécifiques en ligne. Les menus sont affichés en version papier, à la restauration.

Quels sont les rituels d'information et d'expression dans les ateliers ?

Il y a des temps d'information et d'expression dans les ateliers. L'organisation et le contenu sont très différents selon les ateliers, les sites ou le moniteur.



Nous avons décidé de renforcer ces rituels. Il y aurait 1 rituel par semaine, dans tous les ateliers. Nous sommes en phase de test dans certains ateliers.

L'organisation sera ensuite étendue à l'ensemble des ateliers.

A l'ESAT de Cravanche, le coût des repas a augmenté. Il est difficile de prendre entrée/plat/ dessert avec le budget fixé à 12.11 € par repas. L'ESAT peut-il augmenter sa prise en charge ?



Ce sujet concerne l'équipe de Cravanche qui mange aux Comptoirs de l'Etang. Le budget alloué est déjà élevé.

Nous apporterons une réponse spécifique après étude.

Loi plein emploi : y a-t-il un avantage réel de ces nouveaux dispositifs ?



Pour rappel, la loi Plein Emploi a accordé plus de droits aux travailleurs des ESAT

- La prise en charge par l'ESAT de 50 % des frais de transport domicile-travail en cas d'utilisation systématique des bus Optymo ou des trains SNCF.
- La prise en charge de la mutuelle à hauteur de 50%. (en attente du décret)
- Le droit de grève
- Le droit de faire partie d'un syndicat

Ce sont des évolutions positives pour les travailleurs.

Il y a aussi eu des évolutions en lien avec le Plan de transformation des ESAT. Par exemple :

- La mise en place des délégués des travailleurs d'ESAT
- De nouveaux droits à congés pour événements exceptionnels.

Il s'agissait du dernier CVS pour les participants.
Le prochain CVS aura lieu le 1^{er} juillet 2025,
en présence des nouveaux membres élus.

1. Principes généraux

La remise de chèques vacances permet de valoriser **la présence et l'investissement des travailleurs de l'ESAT**. Par conséquent, les règles d'attribution prennent en compte l'absentéisme des travailleurs. Plus un travailleur est absent sur la période de référence, moins il aura de chèques vacances. En revanche, un travailleur présent tout au long de cette même période, bénéficiera du maximum de chèques vacances.

L'attribution de chèques vacances n'est toutefois pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de la direction de l'ESAT, en fonction des résultats économiques et des perspectives d'activité.

Le nombre de chèques maximum attribués et la fréquence d'attribution (1 ou 2 fois par an) sont fixés chaque année par la Direction de l'ESAT. La décision est communiquée lors des CVS.

2. Règles d'attribution des chèques vacances

La remise des chèques est indexée sur un indicateur : **le temps de présence effectif des travailleurs au cours de l'année 2024**.

- Pour les travailleurs arrivés en cours d'année, la base de calcul est ajustée en fonction de leur temps de présence effectif au sein de l'ESAT.
- Les jours d'accidents du travail, les congés maternité/paternité ne sont pas pris en compte.
- Les jours d'absence maladie et les absences injustifiées sont comptabilisées et impactent le nombre de chèques distribués selon les modalités suivantes :

Jusqu'à 5 jours d'absence au cours de l'année 2024	Remise de la totalité des chèques vacances Soit 10 chèques de 10 €
De 6 à 15 jours d'absence	Déduction de 1 chèque, soit 9 chèques de 10 €
De 16 à 30 jours d'absence	Déduction de 2 chèques, soit 8 chèques de 10 €
De 31 à 45 jours d'absence	Déduction de 3 chèques, soit 7 chèques de 10 €
De 46 à 60 jours d'absence	Déduction de 4 chèques, soit 6 chèques de 10 €
Au-delà de 61 jours d'absence	Aucun chèque vacance n'est attribué

3. Base de travail

Les informations sont directement issues de la paie et du logiciel paie Alfa GRH.

COLLEGE	Nom	Engagement
Collège de l'Adapei T. Belfort	BIEHLER Robert	
Directrice de l'ESAT et du DAJ, titulaire du collège de l'Adapei	REDERSDORFF Corinne	Peurte et amicale
Directeur Adjoint, suppléant du collège de l'Adapei	FURSTER Thierry	Excusé
Directeur Adjoint	SCHEMYTE David	Excusé
Chef d'atelier	WALGER Nicolas	Excusé
Cheffe de service DAJ	HENZELIN Emilie	
Assistante de Direction - Secteur Travail Protégé et Activités	SEIGNEUR Véronique	
COLLEGE DES SALARIÉS	PEGIER L	
INJUNTE SUPPLÉÉE	NICHEL Nicolas	
	ARBAUT Aurelio	

COLLEGE	Nom	Engagement
Présidente du CVS - Collège des personnes accueillies	HAMMER Virginie	
Vice Présidente du CVS - Collège des familles	GRANGER Chantal	
Collège des personnes accueillies	DIEVAL Olivier	Excusé
Collège des personnes accueillies	DELENKIAN Céline	
Collège des personnes accueillies	CABANES Franck	
Collège des personnes accueillies	ZIANE Fayssal	
Collège des personnes accueillies	HAGGUI Ouahiba	
Collège des personnes accueillies	PRENAT Johan	
Collège des personnes accueillies	DOLLE Jason	
Collège des personnes accueillies	CURNIER Laurent	
Collège des personnes accueillies	LAMBERT François	
Collège des personnes accueillies	KLEISSER Catherine	KLEISSER
Délégué/e des travailleurs d'ESAT	STRICKLER Julien	
Collège des familles et mandataires	TOURNUT Frédéric	
Collège des salariés	WETTERWALD Romain	Excusé
Collège des salariés	BONUCCI Fabrice	